MINISTRY OF FINANCE

2001-2002
Business Plan

Ontario

Message from the Minister

Hon. James M. Flaherty

I am pleased to present the Ministry's 2001-2002 business plan and report on our key achievements.

For the first time in nearly 100 years, an Ontario government has presented three consecutive balanced budgets. The budget surplus in the fiscal year just ended allowed the government to reduce net provincial debt by $3 billion, the largest debt payment made in Ontario's history.

Since we started cutting taxes, the provincial economy has grown by almost 25 per cent, government tax revenues have increased by more than $15 billion, and Ontario businesses have created 846,500 net new jobs as of May 2001. We remain committed to promoting and sustaining economic growth through cutting taxes, eliminating red tape, and investing in Ontario's priorities. The 2001 Budget has proposed more personal income tax cuts to complete the promised 20 per cent personal income tax cut pledge made in 1999. Ninety-five per cent of taxpayers, virtually everyone earning less than $100,000 per year, would see a 20 per cent personal income tax cut.

The government has also sent a powerful, job-creating message to Ontario businesses with ***Ontario's Edge,*** a package of tax reduction initiatives that would make Ontario the lowest corporate tax jurisdiction in North America. Part of ***Ontario's Edge*** includes a $500 million investment by the SuperBuild Millennium Partnerships Initiative focusing on transportation and environmental projects that would continue to sustain the high quality of life in this province.

Tax dollars belong to the people and businesses of Ontario, not the government.

A proposed *Public Sector Accountability Act* would require all public sector institutions funded by the Ontario taxpayer, including the municipal, health care and education fields, to publicly report their annual business plans and balance their budgets. If enacted, this legislation would promote responsibility and accountability to the taxpayers of Ontario.

For the sixth year in a row, the government has increased its investment in Ontario's health care system – this year alone by 5.4 per cent – honouring our commitment to increase health spending by 20 per cent. We will also increase funding for the public education system by $360 million this year. Furthermore, the government has proposed a partial tax credit for parents of children at independent schools, promoting more choice for parents and high standards for education.

We will continue to invest in Ontario's future with one of the largest investments ever made in Ontario's post-secondary education systems – $293 million in operating grants to colleges and universities over the next three years.

Through a plan based on fiscal responsibility, accountability and economic growth, we will continue to focus on our pledge to make Ontario the best place to live, work and raise a family in the 21st century.

Thank you.

The Honourable James M. Flaherty
Minister of Finance

101-05492/

Ministry Vision

The vision of the Ministry of Finance is of a strong economic, fiscal and investment climate that sustains Ontario as the best jurisdiction in North America to live, work, invest and raise a family.

This vision is based on an Ontario that:

- provides leadership in jobs, income and investment;
- enables taxpayers to keep more of their hard-earned money by reducing personal income taxes;
- promotes accountability in public sector organizations to ensure the effective management and efficient use of taxpayer dollars;
- spends taxpayers' money on priority programs and public infrastructure investment with increasing economy, efficiency and effectiveness;
- has the financial capacity to sustain these government programs and infrastructure; and
- invests in a better future for the people of Ontario.

In support of this vision, the mission of the Ministry of Finance is to make responsible choices in establishing an environment that will sustain a dynamic, innovative and growing economy. This will enable the effective management of the fiscal, financial and related regulatory affairs of the Province of Ontario. Acting responsibly will guarantee the exceptional quality of life that the people of Ontario deserve.

Core Businesses

To achieve its vision, the ministry will focus its efforts on six core businesses:

- **Tax Policy, Budget and Revenue Operations**
- **Economic, Fiscal and Financial Policy**
- **Financial Services Industry Regulation**
- **Strategic Infrastructure Investments and Partnerships**
- **Government Financing and Debt Management**
- **Internal Business Support**

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

- **Office of the Budget and Taxation**
- **Tax Revenue Division**
- **Coordinated Strategic Research Division**

Objective: to support a competitive investment climate by reducing taxes and providing a fair and efficient tax system.

Core Activities:

- providing tax policy advice to ensure that the tax system is equitable, efficient and competitive with other jurisdictions, while generating sufficient revenue to meet the government's fiscal targets and to continue to support priority programs.
- developing and coordinating the Ontario Budget, providing input into other major economic/fiscal government documents and designing proposed legislation that would, if enacted, efficiently and effectively implement tax policy.
- administering many of Ontario's tax statutes and maintaining the integrity of the province's self-assessment system through taxpayer information services and an independent objections review, while discouraging non-compliance through audits, investigations and collection procedures.
- developing and coordinating Ontario's fiscal arrangements with the federal government and other jurisdictions to protect Ontario's fiscal interests and to maximize benefits to Ontario taxpayers.
- providing policy analysis and advice on the financing and impact of amendments to public sector pension plans on the fiscal plan; developing

policy on issues regarding employment pension plans in Ontario, with particular emphasis on private sector pension plans; formulating Ontario's overall policy in respect of cash transfers to individuals; and monitoring, analyzing and negotiating with other governments in respect of federal transfers to individuals, including the Canada Pension Plan.

- identifying and monitoring a variety of emerging and potential tax- and revenue-related issues; researching the implications for the Ontario economy, tax system and revenues, as well as government programs and services; identifying and evaluating approaches used in other jurisdictions.

Economic, Fiscal and Financial Policy

- **Office of Economic Policy**
- **Fiscal and Financial Policy Division**
- **Ontario Electricity Restructuring Secretariat**
- **Provincial-Local Finance Secretariat**
- **Integrated Financial Information System (IFIS)**

Objective: to support economic growth, job creation, accountability and fair treatment of taxpayers for the prudent use of public funds.

Core Activities:

- providing economic, revenue and population projections, and analytical support and policy advice on a wide range of economic, fiscal and financial services regulatory issues that affect economic growth and job creation.

- supporting the development of the government's overall fiscal plan and framework, including operating and capital expenditure management and non-tax revenue strategy, and ensuring the effective financial management of public dollars.

- providing analytical support, policy advice and coordination within the Ministry of Finance on economic and financial issues related to the financial restructuring of Ontario's electricity industry.

- providing advice on policies, legislation and operational initiatives that support the property tax system and the province's fiscal and financial relationship with municipalities.

- managing the provincial education tax system.

- liaising and consulting with municipalities on property taxation and fiscal matters.

Core Businesses (cont'd)

- designing, building, and implementing a single, Integrated Financial Information System (IFIS) for the Ontario government, which will support government commitments related to fiscal responsibility, accountability to taxpayers, customer service, and smaller, more efficient government.

Financial Services Industry Regulation

- **Ontario Securities Commission (OSC)**
- **Financial Services Commission of Ontario (FSCO)**
- **Motor Vehicle Accident Claims Fund**

Objective: to maintain a sound and dynamic regulatory environment for financial services.

Core Activities:

- implementing a policy framework that promotes fairness, efficiency and competition in financial services; supporting public priorities by maintaining industry standards and providing consumer protection in the financial services sector, which contributes to investor and consumer confidence in the soundness of the financial services industry.

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships

- **Ontario SuperBuild Corporation**

Objective: to invest strategically in public capital infrastructure within Ontario.

Core Activities:

- providing leadership and central coordination through the Ontario SuperBuild Corporation for policy development, planning and Cabinet approvals relating to the Province's capital envelope.

- focusing on developing innovative, leading-edge public-private partnerships to modernize and expand Ontario's strategic infrastructure. This includes undertaking, along with the Ministry of Transportation, a series of major transportation corridor assessment studies to help prepare Ontario's transportation network for the future.

- coordinating the implementation of two major SuperBuild partnership initiatives delivered through ministries: investments in infrastructure critical to the future growth of rural areas, including small towns and cities; and projects for developing recreational, cultural and tourist attractions throughout the province.

- managing the Millennium Partnership Initiative delivered through ministries, which will support inter-regional transit expansion projects to "unlock the gridlock", and which has three major components: investing in strategic infrastructure projects through public-private partnerships in large urban centres outside the GTA; Golden Horseshoe Transit Infrastructure (GITP) Fund; and provincial support for the Toronto Waterfront Revitalization Plan.

The Olympic and Waterfront Development Agency, which reports through the Ontario SuperBuild Corporation, manages Provincial involvement in this initiative.

Government Financing and Debt Management

- **Ontario Financing Authority (OFA)**

Objective: to manage the financing programs, debts and associated risks of the Province and the Ontario Electricity Financial Corporation (OEFC); to reduce debt servicing costs.

Core Activities:

- arranging and coordinating all aspects of financing for the Province of Ontario and its crown corporations and agencies, including the OEFC, by providing borrowing, debt management, investment, risk management, cash and banking activities, as well as investor and credit rating relations. The OFA also provides expert finance policy and project-financing advice on a wide range of government initiatives.

Internal Business Support

- **Office of the Minister**
- **Office of the Deputy Minister**
- **Corporate and Quality Service Division**
- **Information and Information Technology (I/IT) Cluster**
- **Legal Services**
- **Audit Services**

Objective: to promote the effective and efficient delivery of business support services in support of all core business objectives.

Core Activities:

- providing overall leadership and direction to the ministry through the Offices of the Minister and Deputy Minister.

Core Businesses (cont'd)

- supplying planning, advisory, controllership, audit, legal, information technology and administrative support to the ministry to ensure the direction and management of operating programs is consistent with Ontario Government policy and legislation.

- providing planning and advisory expertise to ensure that the ministry achieves corporate and ministry Quality Service objectives, and that Quality Service cornerstones and key elements are incorporated into all ministry business practices.

Annual Report on Key Achievements for 2000-2001

Based on the implementation of sound fiscal, economic, taxation and financial strategies, the ministry recorded a number of significant achievements during 2000-2001. These included:

- recording a second consecutive balanced budget, with a third consecutive balanced budget plan being announced in May, 2001, for 2001-2002;
- producing an interim budget surplus of $3.2 billion, which enabled the government to dedicate $3 billion to reducing the net provincial debt;
- returning $1 billion to Ontario taxpayers in the form of a Taxpayer Dividend;
- supporting the creation of 184,000 net new jobs;
- supporting real economic growth of 5.5 per cent – when added to the rate for 1999, the resulting 11.9 per cent indicates the best two consecutive years of growth since the 1980s;
- exceeding economic forecast projections for revenues, debt management and economic growth;
- announcing and developing a "Made-for-Ontario" personal income tax system;
- implementing full indexation of Ontario's personal income tax system to protect Ontario taxpayers against inflation-induced tax increases;
- investing over $140 million in post-secondary institutions for improving infrastructure and facilities to address growth and expansion;
- providing $22.3 billion in interim operating spending for Ontario's health care system;
- devoting 44 per cent of total provincial program spending (excluding capital and public debt interest) to improving health care in the province;
- committing $500 million for the $1.5 billion tripartite Toronto Waterfront Revitalization Initiative;
- providing $2.1 billion for provincial investment in infrastructure;
- supporting a major review of Ontario's personal, corporate and property tax systems by the Business Tax Review Panel;
- implementing Bill 140, which provides continuing protection for businesses from unmanageable property tax increases;

Key Achievements for 2000-2001 (cont'd)

- establishing a province-wide standard property tax bill to ensure taxpayers better understand their tax obligations; and

- supporting the review by Marcel Beaubien, MPP, of the Ontario Property Assessment Corporation (OPAC).

Key Commitments and Strategies for 2001-2002

The Ministry of Finance is committed to a vision of Ontario as a jurisdiction with a dynamic, innovative, and growing economy.

Key commitments and strategies for 2001-02 that will enable Ontario to sustain a strong economic and fiscal climate and remain attractive to people and business include:

- implementing those initiatives announced in the 2001 Ontario Budget and that are enacted by the Legislature. These would include, if enacted: corporate and capital tax reduction measures; support for research and development (R&D); the completion of the government's commitment to reduce personal income taxes; the Equity in Education Tax Credit; changes in the property tax treatment of heritage properties and new rental apartment buildings; and initiatives to enhance the Ontario Property Assessment Corporation's accountability and customer service capacity;

- undertaking a value-for-money review of all government spending to identify businesses the government should and should not be in, and to seek efficient and effective use of taxpayers' dollars;

- if enacted by the Legislature, the ministry will implement the proposed *Public Sector Accountability Act* and establish the Accountability Office to assist public sector organizations manage and use taxpayer dollars efficiently and effectively, and to ensure such organizations balance their budgets;

- developing and publishing service standards for tax administration;

- simplifying retail sales tax definitions and rules, and streamlining business tax filing procedures;

- investing in strategic infrastructure through three five-year initiatives: the $1 billion Millennium Partnerships initiative, the $300 million Sports, Culture and Tourism Partnerships initiative, and the $600 million Ontario Small Town and Rural Development initiative (OSTAR);

- investing in Ontario's highways and examining ways to "unlock the gridlock" in Ontario's large urban centres;

- completing consultations and introducing legislation to merge the Financial Services Commission of Ontario (FSCO) and the Ontario Securities Commission (OSC) to create a single Ontario financial services regulator to better serve and protect consumers, investors, pension plan members and industry participants;

- supporting a thorough review of Ontario's targeted tax incentives and targeted taxes to ensure that they remain effective, useful and relevant;

Key Commitments for 2001-2002 (cont'd)

- supporting, as required, the Roger Martin Task Force on productivity, which will measure and monitor Ontario's productivity, competitiveness and economic progress compared to other provinces and the U.S. states;

- working with the federal government to ensure alignment of federal tax policy with Ontario's tax policy interests and to negotiate a new Tax Collection Agreement (TCA);

- maximizing Ontario revenues from the federal government, and minimizing federal taxation of persons in Ontario by advocating further reforms to federal-provincial fiscal arrangements and other federal programs;

- continuing with the design, building, and implementation planning of the Integrated Financial Information System (IFIS);

- reviewing the Community Reinvestment Fund, to ensure future needs of both the province and municipalities are met;

- coordinating the financial aspects of the restructuring of Ontario's electricity industry, and designing proposals to implement the restructuring;

- strengthening the capacity of government and the broader public sector in the areas of capital planning, partnership development and asset management;

- proposing amendments to several statutes administered by the OSC and FSCO to reduce "red tape";

- seeking a buyer for the Province of Ontario Savings Office;

- improving the fairness of tax laws and the quality and range of services available to taxpayers;

- monitoring emerging issues related to the Digital Economy, e-commerce and e-Government, including: the taxation of goods/services distributed electronically and the sourcing of taxable income generated through e-commerce;

- identifying and analyzing the relationships between research, innovation, productivity, economic growth and supply of capital for start-up and growing businesses;

- researching emerging and potential issues, and examining how such issues have been managed in other jurisdictions. These issues may include: tax simplification and service delivery; the relationship between the tax system, productivity, and economic growth; pricing for public infrastructure; and improving the effectiveness and efficiency of government programs and services;

Key Commitments for 2001-2002 (cont'd)

- working with municipalities to ensure they have the information required to administer the new property tax system;
- continuing to provide support to municipalities and taxpayers in understanding and simplifying the property tax system and provincial-local finance arrangements;
- continuing to support Marcel Beaubien, MPP, in the second phase review of the Ontairo Property Assessment Corporation (OPAC);
- continuing quality service initiatives by focusing on leadership; defining and understanding customers; and establishing a culture of learning and innovation within the ministry; and
- moving towards providing e-Government and Electronic Service Delivery (ESD) by 2003, by accelerating the availability of client services through appropriate electronic channels.

Key Performance Measures for 2001-2002

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2001-2002 Commitments
Maintaining an efficient tax revenue system with reduced public administration and taxpayer compliance costs	Cost of collecting $100 of tax revenue	Legislative appropriation vs. budget revenue	$0.58
	Return on cost of tax administration	Enforcement revenue vs. legislative appropriation	$5.40 in enforcement revenue for each $1 spent

Economic, Fiscal and Financial Policy

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2001-2002 Commitments
Creating a positive climate for investment that stimulates economic growth	Prudent economic forecasts	Forecasts that are more cautious than those of major private sector forecasters	Forecasts that are more cautious than those of major private sector forecasters
Producing an orderly, prudent and sustainable fiscal plan	Balanced budget targets that reflect expenditure projections and revenue forecasts	Meet or exceed balanced budget targets that reflect accurate expenditure projections, conservative revenue forecasts and sound fiscal management	Meet or exceed balanced budget target
Providing relevant and timely information to the public	Timing of the issuance of Public Accounts, Ontario Finances and other fiscal updates, reflecting all known and material changes	Moving towards having Public Accounts ready for public release 90-120 days after year-end	2000-2001[1]: 130 days 2001-2002[1]: 100 days
		Ontario Finances ready for public release 30-45 days after the end of the quarter	Ontario Finances ready for public release 30-45 days after the end of the quarter
	Timely release of quarterly Ontario Economic Accounts	Ontario Economic Accounts ready for release 30-45 days after the release of the corresponding National Accounts	Ontario Economic Accounts ready for release 30-45 days after the release of the corresponding National Accounts
	The Provincial Auditor's opinion	An unqualified opinion[2]	An unqualified opinion[2]

Note 1: Refers to Public Accounts pertaining to these fiscal years but released in the subsequent fiscal year.
Note 2: "An unqualified opinion" indicates that the Auditor has no specific observations or findings to report on the Accounts.

Financial Services Industry Regulation			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2001-2002 Commitments**
Supporting a strong and competitive financial services sector in Ontario	Only safe and sound financial institutions are permitted to operate in Ontario	100%	100%
Ensuring that commitments made to plan members by Administrators of employer-sponsored pension plans are met	All beneficiaries of pension plans receive the benefits to which they are entitled	100%	100%
Establishing public confidence in, and access to, a fair, effective, efficient and responsive private insurance system in Ontario	Only solvent, licensed insurance companies are permitted to operate in Ontario	100%	100%

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2001-2002 Commitments**
Using provincial capital investment to improve the quality of the province's public infrastructure	Quality of the government's overall capital investments Quality of partnership proposals and degree of partnership participation	Implementation of effective provincial capital investment policies and plans More efficient delivery of public infrastructure and reduced risk and financial exposure for taxpayers	Continued improvement of the capital planning and allocation process Continued implementation of the 2000 Ontario Budget initiatives New, innovative infrastructure partnerships across the province as a result of 2000 Ontario Budget initiatives

Government Financing and Debt Management			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2001-2002 Commitments**
Providing efficient and prudent management of the province's financial assets and liabilities	Timing of borrowing[1]	Costs below domestic market average interest rates to evaluate timing of debt issues	Cost below the benchmark
	Debt Management[2]	Positive contribution from debt management activities	Cost savings realized
	Operation within approved exposure limits for Public Debt Interest, interest rates and foreign exchange[3]	Below approved exposure limits	Below approved exposure limits

Note 1: For timing, the actual cost of borrowing is compared to the average domestic interest rate, showing how successful the timing of issues was compared with what the cost would have been if debt had been issued evenly throughout the year.

Note 2: The debt management measure takes into account cost savings arising from overall management of the debt portfolio by comparing debt service cost versus a market neutral strategy.

Note 3: Exposure limits are: unhedged foreign exchange exposure to five per cent or less of debt managed on behalf of the Province; interest rate reset exposure is: 25 per cent or less of debt managed on behalf of the Province; and the increase in public debt interest from all debt and risk management exposures is limited to three per cent or less of annual budgeted public debt interest.

2000-2001 Ministry Spending by Core Business – Interim Actuals[1]

Ministry of Finance

Operating	$896 million
Capital	$11 million
	3,775 staff

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

Operating	$645 million
	2,370 staff

Office of Budget and Taxation
Tax Revenue Division
Coordinated Strategic Research Division

Financial Services Industry Regulation[3]

Operating	$79 million
Capital	$5 million
	350 staff

Ontario Securities Commission
Financial Services Commission of Ontario
Motor Vehicle Accident Claims Fund

Internal Business Support

Operating	$65 million
	485 staff

Office of the Minister
Office of the Deputy Minister
Corporate and Quality Service Division
I/IT Cluster
Legal Services
Audit Services

Economic, Fiscal and Financial Policy

Operating	$69 million[2]
	235 staff

Office of Economic Policy
Fiscal and Financial Policy Division
Ontario Electricity Restructuring Secretariat
Financial Services Policy and IFIS Project
Provincial-Local Finance Secretariat

Government Financing and Debt Management

Operating	$25 million[4]
Capital	$2 million
	300 staff

Ontario Financing Authority (including POSO)

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships

Operating	$13 million
Capital	$4 million
	35 staff

Ontario SuperBuild Corporation

Note 1: Expenditure data are PSAB-based; staff numbers are shown as full-time equivalents.
Note 2: Excludes the Community Reinvestment Fund.
Note 3: Does not include the staff of the Ontario Securities Commission (OSC), as they are not members of the Ontario Public Service, but reflects the consolidation of OSC operating costs.
Note 4: Includes only the operating costs of the Ontario Financing Authority and does not include Public Debt Interest.

2001-2002 Ministry Approved Allocations by Core Business – Plan[1]

Ministry of Finance

Operating	$773 million
Capital	$213 million
	3,785 staff

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

Operating	$468 million
	2,280 staff[2]

Office of Budget and Taxation
Tax Revenue Division
Coordinated Strategic Research Division

Financial Services Industry Regulation[4]

Operating	$99 million
Capital	$3 million
	370 staff

Ontario Securities Commission
Financial Services Commission of Ontario
Motor Vehicle Accident Claims Fund

Internal Business Support

Operating	$74 million
	560 staff[2]

Office of the Minister
Office of the Deputy Minister
Corporate and Quality Service Division
I/IT Cluster
Legal Services
Audit Services

Economic, Fiscal and Financial Policy

Operating	$80 million[3]
	220 staff

Office of Economic Policy
Fiscal and Financial Policy Division
Ontario Electricity Restructuring Secretariat
Provincial-Local Finance Secretariat
Integrated Financial Information System

Government Financing and Debt Management

Operating	$27 million[5]
Capital	$10 million
	290 staff

Ontario Financing Authority (including POSO)

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships

Operating	$25 million
Capital	$200 million[6]
	65 staff

Ontario SuperBuild Corporation

Note 1: Expenditure data are PSAB-based; staff numbers are shown as full-time equivalents.
Note 2: Includes realignment of IT cluster function and staff between Core Businesses.
Note 3: Excludes the Community Reinvestment Fund.
Note 4: Does not include the staff of the Ontario Securities Commission (OSC), as they are not members of the Ontario Public Service, but reflects the consolidation of OSC operating costs.
Note 5: Includes only the operating costs of the Ontario Financing Authority and does not include Public Debt Interest.
Note 6: Includes the Millennium Partnership Initiative announced in the 2000 Ontario Budget.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed. Visit our web site at **www.gov.on.ca/fin/** or call:

Public Enquiries (toll-free):

1-800-263-7965 (English language);
1-800-668-5821 (French language); or
1-800-263-7766 (TTY/TDD).

Communications and Corporate Affairs Branch:

(416) 325-0333 Fax: (416) 325-0339

Minister's Office:

Aynsley Wintrip
Press Secretary
(416) 325-9566 Fax: (416) 325-0374

Copies of this document are available free from:
Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8
Tel: (416) 326-5300

Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2001

ISBN 0-7794-1128-5

Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DES FINANCES

Plan d'activités
2001-2002

Ontario

Message du ministre

L'hon. James M. Flaherty

J'ai le plaisir de présenter le plan d'activités 2001-2002 du ministère des Finances et de rendre compte de nos principales réalisations.

Pour la première fois depuis près de 100 ans, le gouvernement de l'Ontario a présenté trois budgets équilibrés consécutifs. L'excédent de l'exercice qui vient de se terminer a permis au gouvernement de réduire de trois milliards de dollars la dette provinciale nette, le plus important paiement de la dette de l'histoire de l'Ontario.

Depuis que nous avons commencé à réduire les impôts, l'économie provinciale a affiché un taux de croissance de près de 25 pour 100, les recettes fiscales ont augmenté de plus de 15 milliards de dollars et les entreprises de l'Ontario ont créé 846 500 nouveaux emplois nets en date du mois de mai 2001. Nous continuons à promouvoir la croissance économique en réduisant les impôts, en éliminant les formalités administratives inutiles et en investissant dans les priorités de l'Ontario. Le budget de 2001 a proposé d'autres réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers afin de réduire le taux d'imposition de 20 pour 100, tel que promis en 1999. Quatre-vingt-quinze pour cent des contribuables, presque toutes les personnes qui gagnent moins de 100 000 $ par année, bénéficieraient ainsi d'une réduction de 20 pour 100 de l'impôt prélevé sur leur revenu personnel.

Le gouvernement a également envoyé aux entreprises de l'Ontario un message clair pour la création d'emplois avec le programme ***Avantage Ontario,*** qui prévoit une série d'initiatives visant à réduire les impôts et à faire de l'Ontario l'endroit où l'impôt des sociétés est le plus bas en Amérique du Nord. Le programme ***Avantage Ontario*** comporte un investissement de 500 millions de dollars versé dans le cadre de l'initiative SuperCroissance – volet Partenariats du millénaire. Cette somme est destinée aux projets liés aux transports et à l'environnement qui permettraient à la province de continuer à jouir d'une bonne qualité de vie.

L'argent des contribuables appartient à la population et aux entreprises de l'Ontario, non au gouvernement.

Un projet de loi intitulé *Loi sur la responsabilisation du secteur public* obligerait tous les établissements publics financés par les contribuables de l'Ontario, y compris ceux du secteur municipal, du secteur de la santé et du secteur de l'éducation, à publier leur

plan d'activités annuel et à équilibrer leur budget. Si elle est adoptée, cette loi favorisera la responsabilisation et l'obligation de rendre des comptes aux contribuables de l'Ontario.

Pour une sixième année de suite, le gouvernement a accru – de 5,4 pour 100 pour l'année seulement – ses investissements dans le système de santé de l'Ontario, respectant ainsi sa promesse de hausser de 20 pour 100 les sommes affectées à la santé. Nous augmenterons également de 360 millions de dollars les fonds consacrés cette année à l'enseignement public. De plus, le gouvernement a proposé un crédit d'impôt partiel pour les parents d'enfants inscrits dans des écoles indépendantes afin d'offrir plus de choix aux parents et de promouvoir des normes élevées en matière d'éducation.

Nous continuerons d'investir dans l'avenir de l'Ontario grâce à l'un des plus importants investissements dans l'enseignement postsecondaire de l'Ontario – 293 millions de dollars en subventions de fonctionnement pour les collèges et les universités aux cours des trois prochaines années.

Grâce à un plan axé sur la responsabilisation, l'obligation de rendre des comptes et la croissance économique, nous maintiendrons le cap sur notre promesse de faire de l'Ontario le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille au XXI^{e} siècle.

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Finances vise à appuyer un climat économique et financier vigoureux qui favorise les investissements et qui contribue à faire de l'Ontario le meilleur endroit en Amérique du Nord où vivre, travailler, investir et élever une famille.

Ces objectifs se fondent sur les principes suivants :

- l'Ontario est un chef de file pour ce qui est des emplois, des revenus et des investissements;
- l'Ontario permet aux contribuables de conserver une plus grande part de leur revenu durement gagné en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers;
- l'Ontario met l'accent sur l'obligation qu'ont les organismes publics de rendre des comptes pour veiller à ce que l'argent des contribuables soit bien géré et utilisé de façon efficiente;
- l'Ontario investit les deniers publics dans des programmes prioritaires et l'infrastructure publique avec un souci toujours plus grand d'économie, d'efficience et d'efficacité;
- l'Ontario a les moyens de financer cette infrastructure et ces programmes gouvernementaux;
- l'Ontario investit pour bâtir un avenir meilleur pour l'ensemble des Ontariens et Ontariennes.

Afin d'appuyer ces objectifs généraux, le ministère des Finances fait des choix responsables pour créer un environnement favorable à une économie dynamique, innovatrice et florissante. Ce contexte permettra de gérer efficacement le budget, les finances et les secteurs réglementés connexes de la province de l'Ontario. En agissant de façon responsable, nous assurerons à la population de l'Ontario l'exceptionnelle qualité de vie qu'elle mérite.

Activités de base

Pour atteindre ses objectifs, le ministère se concentrera sur six activités de base :

- Politiques fiscales, budget et recettes
- Politiques économiques, budgétaires et financières
- Réglementation de l'industrie des services financiers
- Investissements dans l'infrastructure stratégique et partenariats
- Financement du gouvernement et gestion de la dette
- Soutien des activités internes

Politiques fiscales, budget et recettes

- Bureau du budget et de la fiscalité
- Division des recettes fiscales
- Division de la coordination de la recherche stratégique

Objectif : Appuyer un climat concurrentiel favorable aux investissements en réduisant les impôts et en offrant un régime fiscal équitable et efficace.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- fournir des conseils sur les politiques fiscales afin que le régime fiscal soit équitable, efficient et concurrentiel avec celui des autres territoires tout en permettant de générer les recettes suffisantes pour respecter les objectifs budgétaires du gouvernement et pour appuyer les programmes prioritaires;

- élaborer le budget de l'Ontario et en coordonner la production, fournir des renseignements pour la préparation d'autres documents économiques ou financiers importants du gouvernement et proposer des mesures législatives qui, si elles étaient adoptées, permettraient la mise en oeuvre efficace et efficiente des politiques fiscales;

- veiller à l'application d'un grand nombre de lois fiscales ontariennes et préserver l'intégrité du régime d'auto-cotisation de la province grâce à des services de renseignements sur les contribuables et à un mécanisme indépendant de révision dans les cas d'objections, tout en décourageant la non-conformité par l'entremise de vérifications, d'enquêtes et de méthodes de perception;

- élaborer et coordonner les accords fiscaux signés par l'Ontario avec le gouvernement fédéral et les autres territoires afin de protéger les intérêts financiers de la province et d'optimiser les avantages pour les contribuables de l'Ontario;

- offrir des analyses et des conseils stratégiques relativement au financement et aux répercussions budgétaires des modifications apportées aux régimes de retraite du secteur public; élaborer des politiques liées aux enjeux qui touchent les régimes de retraite d'employeurs de l'Ontario, en mettant l'accent sur les régimes de retraite du secteur privé; formuler la politique globale de l'Ontario en matière de transferts pécuniaires aux particuliers; surveiller et analyser la situation des autres gouvernements et négocier avec eux relativement aux transferts fédéraux aux particuliers, notamment dans le cadre du Régime de pensions du Canada;

- cerner et suivre divers enjeux nouveaux ou potentiels liés aux impôts ou aux recettes; en déterminer les répercussions sur l'économie, le régime fiscal et les recettes de l'Ontario ainsi que sur les programmes et les services gouvernementaux; déterminer et évaluer les stratégies adoptées par d'autres territoires.

Politiques économiques, budgétaires et financières

- Bureau des politiques économiques
- Division des politiques budgétaires et financières
- Secrétariat à la restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario
- Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances
- Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF)

Objectif : Appuyer la croissance économique, la création d'emplois, l'obligation de rendre des comptes et le traitement équitable des contribuables en utilisant prudemment les fonds publics.

Activités de base (suite)

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- fournir des projections démographiques, économiques et de recettes et un soutien aux analyses et des conseils sur les politiques pour un large éventail de questions réglementaires liées à l'économie, au budget et aux services financiers qui ont une incidence sur la croissance économique et la création d'emplois;

- appuyer l'élaboration du plan et du cadre financiers pour le gouvernement dans son ensemble, y compris la gestion des dépenses de fonctionnement et en immobilisations et une stratégie relative aux recettes non fiscales, et veiller à ce qu'il y ait une gestion financière efficace des deniers publics;

- soutenir les analyses, guider les politiques et coordonner les activités du ministère des Finances relativement aux enjeux économiques et financiers découlant de la restructuration financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario;

- donner des conseils sur les politiques, les mesures législatives et les initiatives relatives aux activités de fonctionnement qui appuient le régime d'impôt foncier et les rapports de la province avec les municipalités en matière de finances;

- gérer le régime provincial d'imposition pour l'éducation;

- assurer la liaison avec les municipalités et les consulter quant à des questions financières et liées à l'impôt foncier;

- concevoir, mettre au point et déployer un Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF) afin d'aider le gouvernement de l'Ontario à remplir ses engagements quant à la responsabilité financière, à l'obligation de rendre des comptes aux contribuables, à la qualité du service à la clientèle et à la promotion d'un gouvernement plus petit et plus efficace.

Réglementation de l'industrie des services financiers

- Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)
- Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO)
- Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles (FIVAVA)

Objectif : Maintenir une réglementation judicieuse et dynamique des services financiers.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- mettre en place un cadre stratégique qui favorise l'équité, l'efficacité et la compétitivité des services financiers; appuyer les priorités publiques en imposant des normes à l'industrie et en protégeant les consommateurs du secteur des services financiers afin de rehausser la confiance des investisseurs et des consommateurs dans l'industrie des services financiers.

Investissements dans l'infrastructure stratégique et partenariats

- Société ontarienne SuperCroissance

Objectif : Investir de façon stratégique dans l'infrastructure publique de l'Ontario.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- jouer un rôle de chef de file et assurer une coordination centrale par l'entremise de la Société ontarienne SuperCroissance pour l'élaboration des politiques, la planification et les approbations du Conseil des ministres quant aux immobilisations de la province;

- mettre l'accent sur la formation de partenariats novateurs et de premier ordre entre les secteurs public et privé en vue de la modernisation et de l'expansion de l'infrastructure stratégique de l'Ontario – notamment en amorçant, de concert avec le ministère des Transports, une série d'études d'évaluation pour l'aménagement d'importantes voies de communication qui assureront l'avenir du réseau de transport de l'Ontario;

- coordonner la mise en oeuvre de deux importantes initiatives SuperCroissance axées sur le partenariat, dont l'exécution incombe à des ministères : les investissements dans l'infrastructure essentielle à la croissance future des régions rurales et des petites collectivités, et les projets de développement des attractions récréatives, culturelles et touristiques de la province;

- gérer le volet Partenariats du millénaire, dont l'exécution incombe à des ministères, qui appuiera les projets d'expansion du réseau de transports en commun inter-régional afin de désengorger les grands centres urbains de l'Ontario. Ce volet a trois grandes composantes : l'investissement dans des projets d'infrastructure stratégiques grâce à des partenariats entre les secteurs public et privé dans les grands centres urbains à l'extérieur de la région du grand Toronto; le fonds pour l'infrastructure des transports en commun de la région Golden Horseshoe; et l'appui provincial accordé au plan de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

L'Agence ontarienne de développement des sports olympiques et d'amélioration du secteur riverain, qui relève de la Société ontarienne SuperCroissance, gère la participation du gouvernement provincial à cette initiative.

Financement du gouvernement et gestion de la dette

- Office ontarien de financement (OOF)

Objectif : Gérer les programmes de financement, les dettes et les risques connexes de la province et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO); et réduire les frais de service de la dette.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- prendre les arrangements nécessaires pour assurer le financement de la province de l'Ontario, des sociétés de la Couronne et des organismes du gouvernement, y compris la SFIEO, en coordonnant toutes les fonctions qui y sont liées, tels les emprunts, la gestion de la dette, les placements, la gestion du risque, la gestion des liquidités et des opérations bancaires ainsi que les relations avec les investisseurs et les agences de cotation. L'OOF fournit également des conseils éclairés quant aux politiques financières et au financement d'une vaste gamme d'initiatives gouvernementales.

Soutien des activités internes

- Bureau du ministre
- Bureau du sous-ministre
- Division des services ministériels et de la qualité des services
- Groupement de l'information et de la technologie de l'information (ITI)

Activité de base (suite)

- Services juridiques
- Services de vérification

Objectif : Promouvoir la prestation efficace et efficiente des services de soutien de toutes les activités de base.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- assumer la direction générale du ministère par l'entremise du Bureau du ministre et du Bureau du sous-ministre;

- fournir au ministère des services de planification et de vérification, des conseils, des services juridiques, un soutien administratif et un soutien lié à la technologie de l'information afin que l'orientation et la gestion des programmes de fonctionnement soient conformes aux politiques et aux mesures législatives du gouvernement de l'Ontario;

- offrir des conseils et une expertise en planification afin de veiller à ce que le ministère atteigne ses objectifs en matière de qualité des services et que les principes de base et les éléments clés de la qualité des services soient intégrés à toutes les activités ministérielles.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001

Grâce à des stratégies judicieuses sur les plans financier, économique et fiscal, le ministère a un certain nombre de réalisations importantes à son actif pour 2000-2001. Il a notamment réussi à :

- équilibrer le budget pour une deuxième fois de suite, avec un troisième budget équilibré consécutif annoncé en mai 2001 pour l'exercice 2001-2002 ;
- afficher un excédent de 3,2 milliards de dollars dans son budget provisoire, permettant ainsi au gouvernement d'affecter trois milliards de dollars à la réduction de la dette provinciale nette;
- rembourser un milliard de dollars aux contribuables de l'Ontario;
- stimuler la création de 184 000 nouveaux emplois nets;
- favoriser un taux de croissance économique réelle de 5,5 pour 100 – ce taux et celui de 1999 additionnés ensemble se traduisent par un taux de 11,9 pour 100, soit le meilleur taux de croissance économique pour deux années consécutives depuis les années 1980;
- dépasser les prévisions quant aux recettes, à la gestion de la dette et à la croissance économique;
- annoncer et mettre au point un régime d'imposition du revenu des particuliers adapté aux besoins de l'Ontario;
- mettre en oeuvre l'indexation intégrale du régime d'imposition du revenu des particuliers de l'Ontario, afin de protéger ces derniers contre les hausses d'impôt causées par l'inflation;
- investir plus de 140 millions de dollars dans l'amélioration et l'agrandissement de l'infrastructure et des installations du secteur de l'enseignement postsecondaire, afin de faire face à la croissance prévue dans ce secteur;

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001 (suite)

- affecter 22,3 milliards de dollars en dépenses de fonctionnement provisoires au système de santé de l'Ontario;
- affecter 44 pour 100 des dépenses de programmes de la province (à l'exclusion des immobilisations et de l'intérêt sur la dette publique) à l'amélioration du système de santé de la province;
- consacrer 500 millions de dollars à l'initiative tripartite de revitalisation du secteur riverain de Toronto, un projet de 1,5 milliard de dollars;
- investir 2,1 milliards de dollars dans l'infrastructure de la province;
- appuyer une révision en profondeur des régimes fiscaux portant sur le revenu des particuliers, le revenu des sociétés et l'impôt foncier de l'Ontario par le Comité du milieu des affaires chargé de l'examen du système fiscal;
- mettre en oeuvre le projet de loi 140, qui assure une protection continue aux entreprises qui ne peuvent pas faire face aux hausses importantes de leur impôt foncier;
- établir un avis de cotisation standard à l'échelle de la province pour permettre aux contribuables de mieux comprendre leurs obligations à l'égard de l'impôt foncier;
- appuyer l'examen de la Société ontarienne d'évaluation foncière effectué par le député provincial Marcel Beaubien.

Engagements et stratégies clés en 2001-2002

Les objectifs généraux du ministère des Finances visent à faire de l'Ontario un endroit où l'économie est vigoureuse, innovatrice et florissante.

Parmi les engagements et les stratégies clés qui permettront à l'Ontario en 2001-2002 de jouir d'une économie forte et d'un climat financier favorable qui suscitent toujours l'intérêt des gens et des entreprises, mentionnons les suivants :

- mettre en oeuvre les initiatives annoncées dans le budget de l'Ontario de 2001 et approuvées par l'Assemblée législative, notamment, des réductions de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le capital, un appui à la recherche et au développement, la réalisation de la promesse du gouvernement de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers, un crédit d'impôt pour l'équité en matière d'éducation, des modifications à l'impôt foncier sur les biens patrimoniaux et les nouveaux immeubles à logements ainsi que des initiatives pour renforcer les capacités de la Société ontarienne d'évaluation foncière en matière de reddition de comptes et de service à la clientèle;

- amorcer une étude d'optimisation des ressources pour l'ensemble du gouvernement afin de déterminer les activités auxquelles ce dernier devrait ou ne devrait pas participer et d'utiliser de façon plus efficace et plus efficiente l'argent des contribuables;

- veiller à l'application de la *Loi sur la responsabilisation du secteur public* proposée à l'Assemblée législative, si elle est adoptée, et créer le Bureau de la responsabilisation pour aider les organismes publics à gérer et à utiliser de façon efficace et efficiente l'argent des contribuables et pour veiller à ce que ces organismes équilibrent leur budget;

- élaborer et publier des normes de service pour l'administration des impôts;

- simplifier les définitions et les règles relatives à la taxe de vente au détail ainsi que les procédures de déclaration de revenu des entreprises;

Engagements et stratégies clés en 2001-2002 (suite)

- investir dans l'infrastructure stratégique grâce à trois initiatives quinquennales : un milliard de dollars dans les Partenariats du millénaire, 300 millions de dollars dans les Partenariats pour les sports, la culture et le tourisme, et 600 millions de dollars dans le Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario;

- investir dans les routes de l'Ontario et étudier diverses options pour désengorger les grands centres urbains de l'Ontario;

- terminer le processus de consultation et déposer une loi pour fusionner la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) en un seul organisme ontarien de réglementation des services financiers, afin de mieux servir et protéger les consommateurs, les investisseurs, les participants aux régimes de retraite et les membres de l'industrie;

- appuyer un examen en profondeur des incitatifs fiscaux et des impôts ciblés de l'Ontario pour déterminer leur efficacité, leur utilité et leur pertinence;

- appuyer, selon les besoins, le groupe d'étude de Roger Martin sur la productivité, chargé de mesurer et de suivre la productivité, la compétitivité et les progrès économiques de l'Ontario par rapport aux autres provinces et aux États américains;

- collaborer avec le gouvernement fédéral pour harmoniser les politiques fiscales fédérales avec celles de l'Ontario et négocier un nouvel accord de perception fiscale;

- optimiser les revenus que touche l'Ontario de la part du gouvernement fédéral et réduire l'impôt fédéral perçu auprès des contribuables de l'Ontario en demandant la réforme des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et celle d'autres programmes fédéraux;

- poursuivre la conception et la mise au point du Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF) ainsi que la planification de sa mise en oeuvre;

- revoir le Fonds de réinvestissement communautaire pour répondre aux besoins futurs de la province et des municipalités;

Engagements et stratégies clés en 2001-2002 (suite)

- coordonner l'aspect financier de la restructuration de l'industrie de l'électricité de l'Ontario et formuler des propositions pour mettre en œuvre cette restructuration;

- consolider le potentiel du gouvernement et du secteur parapublic en matière de planification des immobilisations, d'élaboration des partenariats et de gestion des biens;

- proposer des modifications à diverses lois dont l'application relève de la CVMO et la CSFO afin de réduire les formalités administratives;

- chercher un acheteur pour la Caisse d'épargne de l'Ontario;

- améliorer l'équité des lois fiscales ainsi que la qualité et l'éventail des services offerts aux contribuables;

- surveiller les nouveaux enjeux issus de l'économie numérique, du commerce électronique et des services gouvernementaux électroniques, tels que la taxation des produits et des services distribués électroniquement et l'imposition des revenus générés par le commerce électronique;

- déterminer et analyser les liens entre la recherche, l'innovation, la productivité, la croissance économique et l'approvisionnement en capitaux pour les jeunes entreprises et les sociétés en pleine croissance;

- approfondir les enjeux émergents et potentiels et examiner comment les autres territoires abordent ces enjeux, tels que la simplification du régime fiscal, la prestation des services, le coût de l'infrastructure publique, l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des programmes et des services gouvernementaux ainsi que les liens entre le régime fiscal, la productivité et la croissance économique;

- collaborer avec les municipalités pour faire en sorte qu'elles disposent des renseignements nécessaires pour l'administration du nouveau système d'impôt foncier;

- continuer à aider les municipalités et les contribuables à comprendre le système d'impôt foncier et les arrangements financiers entre la province et les autorités locales, en les simplifiant;

Engagements et stratégies clés en 2001-2002 (suite)

- continuer à appuyer les travaux du député provincial Marcel Beaubien, qui en est à la deuxième étape de l'examen de la Société ontarienne d'évaluation foncière;

- poursuivre les initiatives d'amélioration de la qualité des services en mettant l'accent sur le leadership; définir sa clientèle et être à l'écoute de ses attentes; et établir au sein du ministère une culture axée sur l'apprentissage et l'innovation;

- viser à offrir des services gouvernementaux électroniques d'ici 2003 en accélérant la prestation des services à la clientèle à l'aide d'outils électroniques appropriés.

Mesures clés d'évaluation de la performance en 2001-2002

Politiques fiscales, budget et recettes			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Maintenir un régime fiscal efficient caractérisé par la réduction de l'administration publique et des coûts d'observation par les contribuables.	Coût de perception de 100 $ de recettes fiscales.	Crédit législatif et recettes budgétaires.	0,58 $
	Rendement des coûts d'administration fiscale.	Recettes générées par des mesures d'exécution et crédit législatif.	Recouvrer 5,40 $ pour chaque dollar dépensé pour les mesures d'exécution.

Politiques économiques, budgétaires et financières			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Création d'un climat favorable aux investissements et à la croissance économique.	Prévisions économiques prudentes.	Prévisions plus prudentes que celles des principaux prévisionnistes du secteur privé.	Prévisions plus prudentes que celles des principaux prévisionnistes du secteur privé.
Produire un plan budgétaire ordonné, prudent et durable.	Objectifs relatifs au budget équilibré qui tiennent compte des dépenses et des recettes projetées.	Atteindre ou dépasser les objectifs relatifs au budget équilibré établis d'après des projections exactes en matière de dépenses, des prévisions prudentes en matière de recettes et une saine gestion budgétaire.	Atteindre ou dépasser l'objectif relatif au budget équilibré.
Fournir au public au moment opportun des renseignements pertinents.	Publication en temps opportun des *Comptes publics de l'Ontario,* des *Finances de l'Ontario* et d'autres documents de mise à jour de la situation financière tenant compte de tous les changements connus et importants.	Publication des *Comptes publics de l'Ontario* entre 90 et 120 jours après la fin de l'exercice.	2000-2001 [1] : 130 jours 2001-2002 [1] : 100 jours
		Publication des *Finances de l'Ontario* entre 30 et 45 jours après la fin du trimestre.	Publication des *Finances de l'Ontario* entre 30 et 45 jours après la fin du trimestre.
	Publication en temps opportun des *Comptes économiques de l'Ontario.*	Publication des *Comptes économiques de l'Ontario* entre 30 et 45 jours après la publication des comptes nationaux correspondants.	Publication des *Comptes économiques de l'Ontario* entre 30 et 45 jours après la publication des comptes nationaux correspondants.
	Opinion du vérificateur provincial.	Opinion sans réserve [2].	Opinion sans réserve [2].

Remarque 1 : Fait référence aux *Comptes publics de l'Ontario* pour les exercices visés, mais publiés au cours de l'exercice suivant.

Remarque 2 : « Opinion sans réserve » signifie que le vérificateur n'a pas fait d'observations ni de constatations précises au sujet des comptes.

Réglementation de l'industrie des services financiers			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Favoriser un secteur des services financiers solide et concurrentiel en Ontario.	Seuls les établissements financiers sûrs et solides sont autorisés à exercer leurs activités en Ontario.	100 %	100 %
Veiller au respect des engagements pris envers les participants aux régimes par les administrateurs des régimes de retraite d'employeurs.	Tous les bénéficiaires reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit.	100 %	100 %
Susciter la confiance du public dans un système d'assurance privé équitable, efficace, efficient et souple en Ontario et promouvoir l'accès du public à ce système.	Seules les compagnies d'assurance solvables et titulaires d'un permis sont autorisées à exercer leurs activités en Ontario.	100 %	100 %

Investissements dans l'infrastructure stratégique et partenariats			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Se servir des investissements du gouvernement provincial dans les immobilisations pour améliorer la qualité de l'infrastructure publique de la province.	Qualité des investissements globaux effectués par le gouvernement dans les immobilisations. Qualité des propositions de partenariat et degré de participation des partenaires.	Mise en oeuvre de politiques et de plans provinciaux efficaces pour les immobilisations. Formules plus efficientes en ce qui a trait à l'infrastructure publique et risques réduits sur le plan financier pour les contribuables.	Amélioration soutenue du processus de planification et d'affectation des immobilisations. Mise en oeuvre soutenue des initiatives du budget de l'Ontario de 2000. Nouveaux partenariats novateurs pour l'infrastructure de la province découlant des initiatives annoncées dans le budget de l'Ontario de 2000.

Financement du gouvernement et gestion de la dette			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Assurer la gestion efficiente et prudente de l'actif et du passif financiers de la province.	Emprunts au moment opportun [1].	Obligations émises lorsque les coûts sont inférieurs aux taux d'intérêt moyens du marché canadien.	Coûts inférieurs au repère.
	Gestion de la dette [2].	Résultats positifs des activités de gestion de la dette.	Économies réalisées quant aux coûts.
	Opération dans les limites approuvées quant aux risques pour l'intérêt sur la dette publique, les taux d'intérêt et les taux de change [3].	Coûts inférieurs aux limites approuvées pour les risques.	Coûts inférieurs aux limites approuvées pour les risques.

Remarque 1 : Le coût réel des emprunts est comparé au taux d'intérêt canadien moyen, comparant l'opportunité du moment choisi pour l'emprunt à ce que le coût du financement aurait été s'il avait été réparti également sur toute l'année.

Remarque 2 : L'indice de gestion de la dette tient compte des économies de coût découlant de la gestion globale du portefeuille de la dette suite à une comparaison avec une stratégie neutre pour en mesurer le succès.

Remarque 3 : Ces limites sont : le risque de change non protégé est de 5 pour 100 au maximum de la dette gérée au nom de la province; le taux d'exposition aux changements des taux d'intérêt est de 25 pour 100 au maximum de la dette gérée au nom de la province; et l'augmentation des intérêts de la dette publique provenant de la totalité des activités de gestion de la dette et du risque est de 3 pour 100 au maximum des intérêts annuels sur la dette publique inscrits au budget.

Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2000-2001[1]

Ministère des Finances

Fonctionnement	896 millions de $
Immobilisations	11 millions de $
	3 775 employés

Politiques fiscales, budget et recettes

Fonctionnement	645 millions de $
	2 370 employés

Bureau du budget et de la fiscalité
Division des recettes fiscales
Div. de la coord. de la recherche stratégique

Politiques économiques, budgétaires et financières

Fonctionnement	69 millions de $[2]
	235 employés

Bureau des politiques économiques
Div. des pol. budgétaires et financières
Secr. à la restr. du sect. de l'électr. de l'Ont.
Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances
Syst. intégré de gestion de l'inf. financière

Réglementation de l'industrie des services financiers[3]

Fonctionnement	79 millions de $
Immobilisations	5 millions de $
	350 employés

Comm. des valeurs mobilières de l'Ontario
Comm. des services financiers de l'Ontario
FIVAVA

Financement du gouvernement et gestion de la dette

Fonctionnement	25 millions de $[4]
Immobilisations	2 millions de $
	300 employés

Office ontarien de financement (y compris la Caisse d'épargne de l'Ontario)

Soutien des activités internes

Fonctionnement	65 millions de $
	485 employés

Bureau du ministre
Bureau du sous-ministre
Division des serv. minist. et de la qualité des services
Group. de l'inform. et de la techn. de l'information (ITI)
Services juridiques
Services de vérification

Investissement dans l'infrastructure stratégique et partenariats

Fonctionnement	13 millions de $
Immobilisations	4 millions de $
	35 employés

Société ontarienne SuperCroissance

Remarque 1 : Les données relatives aux dépenses sont calculées selon la méthode comptable du CCSP. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

Remarque 2 : Exclut le Fonds de réinvestissement communautaire.

Remarque 3 : Exclut les employés de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), car ils ne font pas partie de la fonction publique de l'Ontario, mais reflète la consolidation des frais de fonctionnement de la CVMO.

Remarque 4 : Englobe seulement les frais de fonctionnement de l'Office ontarien de financement et ne tient pas compte de l'intérêt sur la dette publique.

Plan des affectations 2001-2002 approuvées par le ministère par activité de base[1]

Ministère des Finances

Fonctionnement	733 millions de $
Immobilisations	213 millions de $
	3 785 employés

Politiques fiscales, budget et recettes

Fonctionnement	468 millions de $
	2 280 employés[2]

Bureau du budget et de la fiscalité
Division des recettes fiscales
Div. de la coord. de la recherche stratégique

Politiques économiques, budgétaires et financières

Fonctionnement	80 millions de $[3]
	220 employés

Bureau des politiques économiques
Div. des pol. budgétaires et financières
Secr. à la restr. du sect. de l'électr. de l'Ont.
Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances
Syst. intégré de gestion de l'inf. financière

Réglementation de l'industrie des services financiers[4]

Fonctionnement	99 millions de $
Immobilisations	3 millions de $
	370 employés

Comm. des valeurs mobilières de l'Ontario
Comm. des services financiers de l'Ontario
FIVAVA

Financement du gouvernement et gestion de la dette

Fonctionnement	27 millions de $[5]
Immobilisations	10 millions de $
	290 employés

Office ontarien de financement (y compris la Caisse d'épargne de l'Ontario)

Soutien des activités internes

Fonctionnement	74 millions de $
	560 employés[2]

Bureau du ministre
Bureau du sous-ministre
Division des serv. minist. et de la qualité des services
Group. de l'inform. et de la techn. de l'information (ITI)
Services juridiques
Services de vérification

Investissement dans l'infrastructure stratégique et partenariats

Fonctionnement	25 millions de $
Immobilisations	200 millions de $[6]
	65 employés

Société ontarienne SuperCroissance

Remarque 1 : Les données relatives aux dépenses sont calculées selon la méthode comptable du CCSP. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

Remarque 2 : Tient compte du remaniement des fonctions et du personnel du Groupement de l'ITI relativement aux activités de base.

Remarque 3 : Exclut le Fonds de réinvestissement communautaire.

Remarque 4 : Exclut les employés de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), car ils ne font pas partie de la fonction publique de l'Ontario, mais reflète la consolidation des frais de fonctionnement de la CVMO.

Remarque 5 : Englobe seulement les frais de fonctionnement de l'Office ontarien de financement et ne tient pas compte de l'intérêt sur la dette publique.

Remarque 6 : Tient compte des Partenariats du millénaire annoncés dans le budget de l'Ontario de 2000.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du ministère sont les bienvenus. Visitez notre site Web à **www.gov.on.ca/fin/** ou téléphonez à :

Services de renseignements (sans frais)

1 800 263-7965 (anglais)
1 800 668-5821 (français)
1 800 263-7766 (ATS/ATM)

Direction des communications et des relations publiques

Téléphone : 416 325-0333
Télécopieur : 416 325-0339

Bureau du ministre

Aynsley Wintrip
Attachée de presse
Téléphone : 416 325-9566
Télécopieur : 416 325-0374

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001

ISBN 0-7794-1128-5

This document is also available in English.